



VILLE DE BRAINE-LE-COMTE

ASSEMBLEE GENERALE

Monsieur est invité à assister à la séance qui aura lieu
le lundi 27 FEVRIER 2012 à 20 H 00 à la salle des Mariages

PAR LE COLLEGE

Le Secrétaire Communal, Le Bourgmestre,

Philippe du BOIS d'ENGHIEN Jean-Jacques FLAHAUX

Philippe du Bois d'Engghien
Secrétaire Communal

Hôtel de Ville
Grand Place 39
7090 Braine-le-Comte
Tél. 067/874.833
GSM. 0498/932.936

CONSEIL COMMUNAL

REUNION DU LUNDI 27 FEVRIER 2012

L'an deux mil douze, le vingt-sept du mois de février à 20 H 00, en suite d'une convocation régulièrement adressée par le Collège Communal aux Membres du Conseil Communal sont présents :

- M. Jean-Jacques FLAHAUX, Bourgmestre-Président ;
- MM. Olivier FIEVEZ. Daniel CANART. Maxime DAYE. Echevins ;
- Mme Bénédicte THIBAUT, Présidente du C.P.A.S.
- MM. Charles VASTERSAEGHER. Mme Line HAUMONT. Daniel RENARD ; Echevins ;
- MM. ~~Guy DE SMET. Philippe JEANMART.~~ Mme Anne-Catherine ROOBAERT. MM. Jean-Marie ROSSAY. Christophe LECHENE. Francisco FERNANDEZ-CORRALES. Nino MANZINI. Mmes Martine DAVID. Karina DECORT. MM. Didier LIEDS. Luc GAILLY. ~~Martin PAUL. Mme Marie-José SMETS. M. Michel BRANCART. Mmes Evelyne DETRY. Isabelle SIMON. M. Pascal PHILIPPART. Mmes Françoise SNOECK.~~ Nicole BOGEMANS-SAUVAGE. Claire DE MAEYER, Conseillers Communaux.
- M. Philippe du BOIS d'ENGHIEN, Secrétaire Communal.

Absents et excusés : les Conseillers Jeanmart, Paul, Detry

Absente : la Conseillère Snoeck

Excusé au début de réunion : Monsieur le Conseiller DE SMET entrera en cours de réunion.

La séance est ouverte à 20 H 06 et tous les points seront votés à l'unanimité :

SEANCE PUBLIQUE

1 FINANCES COMMUNALES

A Contrôle de l'octroi de certaines subventions Subvention 2012 à l'Association Autumn Rock Festival Décision

B Succession de Monsieur l'Echevin Limbourg - Placement et Ratification

Madame la Conseillère Roobaert : lors de notre dernière réunion, nous avons attribué un nom de rue à Monsieur l'Echevin Lieds.

En fonction du legs de Monsieur l'Echevin Limbourg, je pense que nous pourrions, au moins, lui dédier un nom de rue.

Monsieur le Président : et pourquoi pas.

- 2 FABRIQUES D'EGLISES DE L'ENTITE**
Fabrique d'Eglise St Géry de Braine-le-Comte
Travaux complémentaires de réparations des corniches de la chapelle
Notre-Dame de Lourdes
 Avis à émettre
- 3 CIRCULATION ROUTIERE**
Modification des règles relatives aux voiries communales :
- Régularisation d'une zone d'évitement et placement de coussins Berlinois dans la rue d'Enghien, création de 1 nouvelle zone d'évitement dans la rue de Braine;
 - Création de zones 50 : chemin de Feluy, chemin de la Fontenelle et rue du Haut Bosquet ;
 - Etablissements d'emplacements de stationnement pour handicapé dans la rue Henri Neuman face au n° 5, dans la rue Moucheron face au n°s 26 et 38, au Champ de l'Epine, le long de l'immeuble n° 24, dans la rue Latérale le long de l'immeuble n° 20 et dans la rue du Tunnel le long de l'immeuble n° 4.
 - Création de plusieurs zones striées dans la rue du Haut Bosquet ;

L'urgence est alors déclarée à l'unanimité des Membres présents pour examiner la proposition suivante :

Suppression de 2 emplacements de stationnement réservés aux handicapés, devenus inutiles : rue de la Braînette, 31 et rue de Mons, 97.

- 4 INVESTISSEMENTS**
- A Zones inondables - Phase 2 - Désignation de l'Intercommunale Igretec dans le cadre du contrat « In House » pour les études complémentaires sur les bassins du Sans-Fond et de la Braînette**
 Décision
- B Cimetière de Braine-le-Comte - Création d'une parcelle des étoiles - Appel à projets - Demande de subsides**
 Décisions

- C** Service Incendie - Programme d'acquisition de matériel pour la période 2002-2007 étendue à 2011
Modification - Décision
- D** Acquisition du matériel nécessaire à la réalisation des guichets Population à l'Hôtel de Ville - Budget extra 2012
Décision de principe - Approbation de conditions et choix du mode de passation du marché
- E** Aménagement d'une classe, de sanitaires et d'un local technique à l'école d'Henripont
- a) démontage et évacuation d'une toiture et d'un tableau en asbeste - ciment
 - b) acquisition des matériaux pour l'aménagement des bâtiments précités
Décisions et choix du mode de passation des marchés - Vote de crédits d'urgence
Ratifications de décisions du Collège Communal de ce jour
- 5** **ACQUISITIONS**
- A** Acquisition d'une camionnette avec benne basculante pour le service des Espaces Verts
Budget extra 2012
Décision de principe, approbation des conditions et choix du mode de passation du marché.
- B** Acquisition de modules pour les aires de jeux
Décision de principe, fixation des conditions et choix du mode de passation du marché
Décision

Monsieur le Conseiller DE SMET entre en séance.

- 6** **PATRIMOINE COMMUNAL**
Convention d'exploitation des étangs communaux
Examen et approbation

Monsieur le Conseiller Manzini : pourquoi ne pas avoir prévu une convention d'une durée de 9 ans ?

Monsieur le Président : nous avons effectivement prévus une convention d'un an qui peut-être dénoncée par chacune des parties : cela permet à la Ville de ne pas être dépendante des changements éventuels pouvant survenir au sein d'un comité de pêche.

Madame la Conseillère Simon : beaucoup de familles avec des enfants ou des chiens ont l'impression de ne pas être les bienvenus lorsqu'il y a des pêcheurs.

Monsieur le Président : ces étangs servent à tout le monde et, à l'exception des courses à pied, tout le monde peut s'y promener même pendant les concours de pêche.

Madame la Conseillère Simon : peut-être faudrait-il le préciser dans la convention.

Le Conseil décide alors de compléter cette convention en prévoyant, dans un article, le texte suivant : « Même pendant les concours de pêche, tout un chacun, dans le respect mutuel des autres utilisateurs, peut se promener autour des étangs ».

Madame la Conseillère Simon : Quid qu'en est-il de la plaine de jeux qui se trouvait à l'endroit ?

Monsieur l'Echevin Daye : elle a été enlevée car elle n'était plus conforme.

- 7 PLAN MERCURE - AMENAGEMENT DE LA RUE DU PIRE**
Travaux de mise à niveau d'éléments en façades suite aux rehausses des trottoirs.
Demande d'intervention financière de Mesdames Bosmans et Goethals.
Transaction - Acceptation.
- 8 PERSONNEL COMMUNAL NON ENSEIGNANT**
Statuts administratif et pécuniaire - Modification
- A** Création des grades de gradués spécifiques en chef B4, brigadier chef C2 et contremaitre en chef C6
Fixation des conditions de promotion aux emplois précités et intégration des échelles barémiques
- B** Modification des conditions de recrutement et de promotion pour le grade de chef de bureau A1
Décisions
- 9 SERVICE D'INCENDIE**
- A** Corps des sapeurs-pompiers - Organisation
Modifications à apporter au règlement organique suite à la décision de prévoir un cadre de 5 sapeurs pompiers professionnels
Décision
- B** Recrutement de 5 sapeurs pompiers professionnels et constitution d'une réserve de recrutement
Décision

10 ENVIRONNEMENT - CONVENTION EUROPEENNE DES MAIRES POUR LA REDUCTION DES EMISSIONS DE CO2

Examen et approbation de la convention.

Monsieur le Conseiller Manzini : excellente idée.

Vous pourriez montrer le bon exemple en diminuant les émissions de CO2 des véhicules de la Ville même si cela nous coûte un peu plus cher.

11 INFORMATIONS

Le Collège prend note de

12 SEANCE DU 30 JANVIER 2012

Procès-verbal - Approbation.

Sa rédaction ne donnant lieu à aucune observation, le procès-verbal précité est adopté.

13 INTERPELLATION DE CONSEILLERS COMMUNAUX

Le Collège répond alors aux interpellations du 26 février 2012 des Conseillers Manzini et Simon :

- Remplacement des piquets jaune vif près de l'Eglise de Steenkerque

Tout le monde convient ainsi qu'il serait plus judicieux d'y placer à l'endroit des piquets en bois avec 2 bandes réfléchissantes gris clair.
- Les coulées de boue rue du Haut Bosquet
- Steenkerque, village fleuri ?
- Amiante et C.E.T du Marouset.

Le huis clos est alors prononcé pour la suite des points prévus à l'ordre du jour :

HUIS CLOS

14 ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL - PERSONNEL

A Implantation d'Hennuyères

- Notification d'un congé de maladie d'une institutrice primaire.
Désignation à titre intérimaire de remplaçantes.
Décision
- Notification d'un congé de maladie d'une institutrice maternelle.
Désignation à titre intérimaire de remplaçantes.
Décision
- Ecartement pour la protection de la maternité d'une maîtresse spéciale d'éducation physique.
Décision

Conseil Communal du 27 février 2012

- Ecartement pour la protection de la maternité d'une maîtresse spéciale d'éducation physique.
Désignation à titre intérimaire de remplaçants.
Décision

B Implantation de Ronquières

- Notification d'un congé de maladie d'une institutrice maternelle
Désignation à titre intérimaire d'une remplaçante.
Décision

C Implantation de Steenkerque

- Notification d'un congé de maladie d'une institutrice primaire.
Désignation à titre intérimaire de remplaçantes.
Décision.
- Notification d'une absence pour formation d'une institutrice maternelle
Désignation à titre intérimaire d'une remplaçante.
Décision
- Notification d'une absence pour formation d'une institutrice maternelle
Désignation à titre intérimaire d'une remplaçante.
Décision

15 E.I.C.B. - PERSONNEL

- Notification d'un congé de maladie d'un professeur d'anglais et d'italien
Désignation à titre intérimaire d'une remplaçante.
Décision

16 ACADEMIE DE MUSIQUE - PERSONNEL

- Remplacement d'un professeur de chant d'ensemble
Décision

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 H 56.